

REFFAY & ASSOCIES

Inscrite aux Barreaux de l'Ain et de Lyon

44 Rue Léon Perrin 01000 BOURG EN BRESSE – TEL. 04.74.45.95.95

Fax 04 74 45 95 96 - reffaybourg@reffay-avocats.com - www.reffay-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES *EN UN SEUL LOT et au plus offrant et dernier enchérisseur*
D'UN APPARTEMENT EN DUPLEX, DE TYPE 5, ET UN GARAGE DOUBLE sis à BOURG EN BRESSE (01000), 87, rue de Mogador constituant les lots n° 30 et n° 15 de la copropriété dénommée « l'Orée de Mogador »

MISE À PRIX : 90 000,00 EUROS (quatre-vingt-dix-mille euros)

(Outre charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

ADJUDICATION LE MARDI 3 OCTOBRE 2017 À 14 HEURES

à l'audience du Juge de l'exécution près le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOURG EN BRESSE (01), Palais de Justice, 32, Avenue Alsace Lorraine, 01000 BOURG EN BRESSE.

Cette vente est poursuivie à la requête de la **CAISSE DE CREDIT MUTUEL BRESSAN**, immatriculée au R.C.S de BOURG EN BRESSE sous le n° 315 796 094, ayant son siège social, 4, cours de Verdun à 01000 BOURG EN BRESSE, ayant pour Avocat la SCP REFFAY & ASSOCIES, Avocats aux Barreaux de l'Ain et de Lyon.

DESIGNATION DES BIENS À VENDRE : Sur la commune de BOURG-EN-BRESSE (Ain), 87, rue de Mogador, dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé « L'OREE de MOGADOR » et cadastré :
- section CR, n° 38, lieudit « 11, avenue du Maréchal Juin » d'une contenance de 32 a 16 ca,
- section CR, n° 71, lieudit « 11, avenue du Maréchal Juin » d'une contenance de 05 a 59 ca,
Soit une contenance totale de 37 a 75 ca,

Les droits et biens immobiliers suivants :

Le lot n° 30 : dans le bâtiment dit « B-b », un appartement en duplex, dit appartement B6, de type 5, comprenant :

- au rez-de-chaussée : une entrée, une chambre, une salle d'eau/WC, une buanderie, une grande salle de séjour, un coin cuisine, escalier permettant l'accès au 1^{er} étage,
- à l'étage : couloir, trois chambres, une salle de bains, un WC, buanderie,

Avec balcon d'une superficie de 6,48 m2 environ,

le tout d'une surface habitable de 99,21 m2 environ, sur le titre de propriété mais d'une superficie de 98,21 m2 selon certificat de mesurage de JURIS DIAGNOSTICS IMMOBILIERS,

Et la jouissance privative d'un jardin d'une superficie de 32 m2 environ au droit de l'appartement côté nord,

Et la jouissance privative de l'allée d'accès et de l'espace vert, situés au droit de l'appartement côté sud,

Et les 63/1.000èmes des parties communes particulières du bâtiment B,

Et les 57/1.000èmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier.

Le lot N° 15 : dans le bâtiment A, soit un garage double comprenant portail d'accès à chacun des deux emplacements pour automobiles, d'une superficie de 28 m2 environ,

et les 68/1.000èmes des parties communes particulières du Bâtiment A,

Et les 7/1.000èmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier.

Le règlement de copropriété contenant l'état descriptif de division a été déposé au rang des minutes de Me Philippe GUERIN, notaire à MEZERIAT (Ain), suivant acte du 3 février 2006 publié à la Conservation des Hypothèques de BOURG EN BRESSE, le 10 avril 2006, volume 2006 P, n° 1822.

Le bien est actuellement loué selon bail du 25 août 2014, pour un montant de 835,00 € + 15 € de charges.

Visite des lieux : Une visite sera effectuée par un huissier membre de la SELARL AHRES, huissiers de justice associés à BOURG EN BRESSE (01000) 16, rue de la Grenouillère, le **Jeudi 14 septembre 2017 de 10 heures à 11 heures.**

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de l'Ain, séquestre, de 10 % du montant de la mise à prix. On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de l'Ain.

Il peut être pris connaissance du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE, où il est déposé (**RG N° : 17/00043**)